



PASSEPORT BIOMETRIQUE – Validité 10 ans

CARTE IDENTITE – Validité 15 ans

Uniquement sur Rendez-vous au 02.33.76.50.30 – Durée 20 à 30 minutes.

Le Mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h - Mercredi, Jeudi, Samedi 9 h à 12h - Vendredi 14h à 17h.

Liste des pièces obligatoires à fournir

- Demande pré remplie en ligne sur le site <https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire> ou Formulaire CERFA 12100*02 à remplir en totalité au stylo noir en majuscules.
- Justificatif de domicile original de moins d'1 an à votre nom et adresse (Facture EDF, Téléphone, Eau, Assurance habitation, Avis imposition, Quittance de loyer ...)
 - Si vous ne possédez pas de justificatif de domicile à votre nom, fournir un justificatif de domicile original au nom de l'hébergeant, accompagné de sa pièce d'identité originale et d'une attestation sur l'honneur.
- 1 Photo d'identité** de moins de 6 mois et ressemblante au jour du dépôt du dossier conforme aux normes à savoir sans lunettes, front et oreilles bien dégagés, bouche fermée sans expression, pas de col relevé de manteau ou de veste – Le fond doit être uniforme.
- Ancienne Carte d'identité plastifiée ou Passeport**
 - En cas de première demande ou de changement matrimonial
 - une copie intégrale de moins de 3 mois de votre acte de naissance avec mentions à demander à la mairie de votre lieu de naissance.
 - En cas de perte ou vol
 - une copie intégrale de moins de 3 mois de votre acte de naissance avec mentions à demander à la mairie de votre lieu de naissance.
 - Déclaration de perte à établir en mairie ou de vol à établir en gendarmerie.
- Timbres fiscaux :** (achat en bureaux de tabac ou sur timbres.impots.gouv.fr)
 - **Passeport : 86 €**
 - **Carte d'identité première demande ou renouvellement : Gratuite**
 - **Carte d'identité volée ou perdue : 25 €**
- Prise des empreintes sur la borne en mairie à la réalisation du dossier et à la remise.
- CNI en cours de validité au 1^{er} janvier 2014 prolongation de la validité + 5 ans – Renouvellement possible sur présentation d'un justificatif de changement d'état civil ou d'un titre de transport, de réservation, d'un devis pour un voyage à l'étranger.

Merci de veiller à bien respecter cette liste, en cas de dossier incomplet ou non conforme, nous ne pourrions traiter votre demande. Pour plus de renseignements, consultez le site servicepublic.fr ou contactez notre service accueil à la population au 02.33.76.50.30.
